



COPIE DE RESOLUTION

Séance de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre tenue le 13 mai 2020, à 19h00, par visioconférence.

Étaient présents :

M. Yves Prud'homme, Président
M. Jean Gascon, Vice-Président
M. Raymond Brazeau
M. André Charette
M. Ghislain Collin
Mme Mélanie Grenier
Mme Mélanie Lampron
M. Éric Lévesque
M. Gilbert Pilote
M. Hervé Taillon

Mun. Lac-des-Écorces
Mun. Lac-Saint-Paul
Mun. Lac-du-Cerf
Mun. Sainte-Anne-du-Lac
Mun. Notre-Dame-de-Pontmain
Mun. Kiamika
Mun. Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles
Mun. Mont-Saint-Michel
Mun. Ferme-Neuve
Mun. Chute-Saint-Philippe

PRÉSENTATION ET AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT #67 DÉCRÉTANT LES COÛTS RELIÉS À L'AGRANDISSEMENT DU LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE LA LIÈVRE

Présentation d'un projet de règlement au conseil et un avis de motion est donné par M. Jean Gascon qu'à une prochaine séance, un règlement décrétant les coûts reliés à l'agrandissement du lieu d'enfouissement technique de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre sera déposé pour son adoption.